

Amis de la Collégiale

# Rénovation : 205.000 euros de travaux en 2010



Toiture, état sanitaire, protection des vitraux, chapelle Saint-Jérôme et orgues au programme des investissements lancés par l'association pour restaurer la collégiale.

Les remaniements des statuts de l'association des « Amis de la Collégiale » ont été approuvés lors de l'assemblée extraordinaire qui a précédé l'assemblée générale du lundi 29 mars à l'Espace Paul-Bert. Le président Yves Baudin a ouvert cette assemblée en présence Thierry Mouton, conseiller municipal de Vitry-le-François.

Dans son rapport moral, le président est revenu sur les actions culturelles de l'année, de belles prestations ont été offertes avec notamment la chorale Slovène, les visites des « Eglises accueillantes » de la Marne, les journées du patrimoine qui ont permis de faire découvrir l'édifice religieux. Le président déplore le manque de participants pour la chorale. Les frais n'étant pas totalement

couverts, une question reste posée : doivent-ils continuer ?

Pour l'embellissement et la rénovation de l'église, but principal de l'association, Yves Baudin précise que, dans ce domaine, tous les projets annoncés ont été réalisés : la pose des dalles fournies par l'association, assurée par les services techniques de la ville améliorant sensiblement l'image de la collégiale.

## Mettre l'édifice hors d'eau

La Chapelle du Crucifix a été restaurée avec le concours des membres de l'association, de la Drac, du conseil général et de la municipalité. L'ordre de service pour terminer la réfection de la toiture a été passé au mois

d'octobre et mettra ainsi l'édifice hors d'eau. Le coût total des restaurations en 2009 se monte à 121.500 euros. Le montant des projets et travaux pour l'année 2010, basé sur les devis (toiture, état sanitaire, protection des vitraux, chapelle Saint-Jérôme et les orgues) est estimé à 205.800 euros.

Le rapport moral et financier est approuvé à l'unanimité par l'assemblée.

A l'issue de cette assemblée, le bureau, composé du vice-président Jean-Marie Sadin, du trésorier Yvon Didon, du trésorier adjoint François de La Morinerie, de Françoise Paquis secrétaire et de son adjoint Ronald Florion, des conseillers Gérard Fuss et Henry Viniaker, est reconduit dans ses fonctions.